

## 5 - REFERENTIELS

Article L.6113-1 du code du travail (créé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V))

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 1 = Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise</b>			
<p><b>A1</b> : Recherche d'un risque d'éclosion du feu dans l'entreprise.</p>	<p><b>C1</b> : Définir la combustibilité des produits et matériaux présents dans l'organisation en étudiant leurs caractéristiques physico-chimiques afin d'étudier l'atténuation de leur dangerosité.</p> <p><b>C2</b> : Considérer les sources d'inflammations potentielles existantes en prenant en compte leurs particularités naturelle, technique ou humaine afin d'anticiper la survenue d'un départ de feu.</p>	<p><b>Questionnement à partir d'une situation professionnelle fictive</b></p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur l'analyse du risque d'éclosion du feu et de son développement dans une entreprise fictive.</p> <p><b>Entretien oral avec jury :</b></p> <p><b>Mise en situation professionnelle reconstituée</b></p> <p>Le candidat intervient en tant que responsable de la sécurité incendie au cours d'une réunion avec le comité de direction, joué par le jury.</p> <p>À partir d'une situation fictive tirée au sort, il dispose de 15 minutes pour rédiger une analyse du risque incendie à partir d'une trame de rapport.</p> <p>Il présente ensuite son analyse au comité de direction, et justifie la pertinence de ses propositions pendant 15 minutes.</p>	<p><b>Dans ses réponses au questionnaire et au cours de la mise en situation</b></p> <p>- Le candidat prend en compte les activités de l'entreprise, l'état des installations existantes et la disposition des locaux. Cette analyse lui permet de décrire les éléments pragmatiques essentiels permettant de caractériser le départ d'un feu et sa propagation au travers des sources d'inflammations et combustibles possibles.</p> <p>- Le candidat propose une synthèse cohérente permettant la rédaction d'un document organisant les résultats de cette analyse du risque incendie.</p> <p>- Le candidat justifie ses choix et défend son analyse qu'il propose dans le but de convaincre le comité de direction de la pertinence ou de la nécessité de prendre en compte ce risque.</p>
<p><b>A2</b> : Estimation des éventuels dommages d'un incendie sur les personnes et le bâti.</p>	<p><b>C3</b> : Proposer des scénarios de développement du feu réalistes en s'appuyant sur les activités de l'organisation et la distribution intérieure d'un bâtiment, en vue de prendre en compte la dimension spatiale d'un incendie.</p> <p><b>C4</b> : Caractériser l'ampleur d'un incendie selon son débit calorifique en tenant compte de sa dynamique, de la configuration des locaux et de leur usage.</p> <p><b>C5</b> : Critiquer les matériaux de construction utilisés en analysant leur comportement au feu.</p>		
<p><b>A3</b> : Rédaction du document permettant la diffusion de l'évaluation du risque incendie.</p>	<p><b>C6</b> : Organiser les résultats liés à l'analyse du risque incendie dans le but de renseigner le document unique d'évaluation des risques professionnels.</p>		

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 2 = Instaurer une gestion performante des équipements de protection contre l'incendie</b>			
<p><b>A4 :</b> Maintien de l'efficacité des moyens de protection contre l'incendie en place dans l'entreprise.</p> <hr/> <p><b>A5 :</b> Organisation des contrôles des matériels sur site(s) avec les acteurs concernés.</p>	<p><b>C7 :</b> Considérer les dispositions constructives existantes en analysant leur état afin de s'assurer d'une propagation limitée en cas de développement d'un incendie.</p> <p><b>C8 :</b> Garantir la cohérence d'implantation des moyens de première et de seconde intervention en prenant en compte le risque incendie préalablement analysé.</p> <p><b>C9 :</b> Critiquer le dimensionnement du matériel de lutte contre l'incendie en tenant compte de leur fonctionnement et des contraintes d'exploitation.</p> <p><b>C10 :</b> Planifier les contrôles et vérifications périodiques obligatoires en s'appuyant sur des outils dédiés afin de respecter les périodicités imposées existantes.</p> <p><b>C11 :</b> Déterminer le type de matériel de protection contre l'incendie concerné selon ses caractéristiques techniques dans l'intention de coordonner les acteurs compétents internes et externes utiles à leur vérification et/ou contrôle.</p>	<p><b>Questionnement à partir d'une situation professionnelle fictive</b></p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur le contrôle et la vérification des équipements de protection contre l'incendie dans une entreprise fictive.</p> <p><b>Entretien oral avec jury :</b> <b>Mise en situation professionnelle reconstituée</b></p> <p>Le candidat intervient en tant que responsable de la sécurité incendie au cours d'une réunion avec le comité de direction, joué par le jury.</p> <p>À partir d'une situation fictive tirée au sort, il dispose de 15 minutes pour rédiger une synthèse des équipements à contrôler, adaptés au risque, à partir d'une trame de rapport.</p> <p>Il présente ensuite son projet au comité de direction, et justifie la pertinence de ses propositions pendant 15 minutes.</p>	<p><b>Dans ses réponses au questionnaire et au cours de la mise en situation</b></p> <p>- Le candidat prend en compte l'analyse de risque fournie, les dispositions constructives existantes et les installations en place. Cet état des lieux lui permet de critiquer les éléments essentiels à améliorer afin de réduire le risque incendie du point de vue technique.</p> <p>- Le candidat propose des solutions matérielles cohérentes avec son analyse (y compris lors de non-conformités).</p> <p>- Les propositions du candidat précisent les acteurs à solliciter, leurs rôles dans l'équipe projet, les activités à réaliser pour valider le planning des contrôles, des critères de réussite et des éléments de planification. Dans le cas d'une solution en plusieurs plans d'action, la chronologie proposée est cohérente.</p> <p>- Le candidat justifie ses choix et défend les solutions qu'il propose dans le but de convaincre le comité de direction de la pertinence ou de la nécessité de cette organisation technique.</p>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 3 = Organiser la conformité de l'organisation vis-à-vis du risque incendie</b>			
<p><b>A6</b> : Analyse des exigences réglementaires ou contractuelles.</p>	<p><b>C12</b> : Apprécier les environnements réglementaire et contractuel du domaine de la sécurité incendie dans le but de s'approprier la technicité liée aux normes, guides et référentiels.</p> <p><b>C13</b> : Rechercher les textes applicables à la structure en tenant compte de son utilisation (administratifs, stockages,...) en vue de pouvoir en extraire les parties concernées par le risque incendie.</p> <p><b>C14</b> : Maintenir une veille réglementaire et technique en s'appuyant sur des outils dédiés pour anticiper l'impact des possibles évolutions de la société, des équipements et des produits au regard du risque incendie.</p>	<p><b>Questionnement à partir d'une situation professionnelle fictive</b></p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur l'organisation des règles incendie, issues des exigences réglementaires et contractuelles, concernées par une entreprise fictive.</p> <p><b>Entretien oral avec jury :</b> <b>Mise en situation professionnelle reconstituée</b></p> <p>Le candidat intervient en tant que responsable de la sécurité incendie au cours d'une réunion avec le comité de direction, joué par le jury.</p> <p>À partir d'une situation fictive tirée au sort, il dispose de 15 minutes pour rédiger une synthèse de procédure relative à l'organisation interne en cas de départ de feu en mentionnant les textes de référence applicables, à partir d'une trame de rapport.</p> <p>Il présente ensuite son projet au comité de direction, et justifie la pertinence de ses propositions pendant 15 minutes.</p>	<p><b>Dans ses réponses au questionnaire et au cours de la mise en situation</b></p> <p>- Le candidat choisit les textes pertinents au regard des activités de l'entreprise. Cet état des lieux lui permet de définir les exigences à respecter afin de garantir la conformité.</p> <p>- Le candidat propose des solutions organisationnelles cohérentes avec son analyse (y compris lors de non-conformités).</p> <p>- Les propositions du candidat précisent les acteurs à solliciter, leurs rôles dans l'équipe projet, les activités à réaliser pour traiter la problématique, des critères de réussite et des éléments de planification. Dans le cas d'une solution en plusieurs plans d'action, la chronologie proposée est cohérente.</p> <p>- Le candidat propose des actions de sensibilisation et de formation sur la base des exigences des textes de référence. Il prévoit des adaptations en fonction du public ciblé (employés, prestataires externes, managers).</p>
<p><b>A7</b> : Choix des moyens de lutte contre l'incendie pour garantir la conformité.</p>	<p><b>C15</b> : Proposer la mise en place des équipements de lutte contre l'incendie conformément aux exigences du code de travail et/ou aux référentiels dédiés.</p> <p><b>C16</b> : Déterminer le régime de classement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement auquel l'entreprise est soumise en vue de répondre aux exigences, au travers des textes applicables.</p> <p><b>C17</b> : Déterminer le classement et le type d'un établissement recevant du public et/ou d'un immeuble de grande ou de moyenne hauteur afin de répondre aux exigences des règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique correspondants.</p>		
<p><b>A8</b> : Planification, organisation et contrôle de l'ensemble des règles incendie imposées.</p>	<p><b>C18</b> : Choisir les moyens humains et organisationnels en s'appuyant sur les textes réglementaires, contractuels, les normes et les guides techniques de prévention de l'incendie.</p> <p><b>C19</b> : Prévoir les actions de formation/sensibilisation à la sécurité du personnel en sélectionnant un ensemble d'éléments et de ressources prévus par les textes de référence : public cible, périodicité, sujets à aborder.</p> <p><b>C20</b> : Rédiger des notes d'informations et des procédures en déterminant leur place dans l'organisation et leur finalité.</p>		

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 4 = Mettre en place et suivre un système de management du risque incendie</b>			
<p><b>A9</b> : Analyse systémique de l'entreprise et de ses vulnérabilités.</p> <p><b>A10</b> : Conseil de la Direction dans la définition de la politique de management du risque incendie pour l'entreprise.</p> <p><b>A11</b> : Pilotage des relations internes et externes avec les parties prenantes dans le cadre du risque incendie.</p>	<p><b>C21</b> : Caractériser les lignes de forces et les points de fragilité en matières économique, sociale et patrimoniale en s'appuyant sur des outils d'analyse stratégique de type SWOT ou la méthode PESTEL.</p> <p><b>C22</b> : Schématiser la complexité de la multitude de flux au sein de l'entreprise en tenant compte du secteur d'activité de la structure, afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation de l'entreprise.</p> <p><b>C23</b> : Distinguer les objets et sources de risque susceptibles de mettre en péril la survie de la structure en prenant en considération l'ensemble des processus de l'entreprise.</p> <p><b>C24</b> : Évaluer la vulnérabilité de l'entreprise au travers de scénarii réalistes en sélectionnant des retours d'expérience cohérents.</p> <p><b>C25</b> : Élaborer une organisation liée à la prévention et protection contre l'incendie structurée qui s'intègre dans le système de management global de l'entreprise afin de garantir une maîtrise pragmatique et cohérente du risque incendie.</p> <p><b>C26</b> : Proposer une politique liée au risque incendie en se basant sur la démarche globale de prévention des risques mise en place dans l'organisation.</p> <p><b>C27</b> : Bâti un plan de communication auprès de la Direction dans le but de convaincre tous les acteurs de la pertinence du système de management.</p> <p><b>C28</b> : Coordonner et accompagner les parties prenantes internes et externes au travers d'une culture partagée de la sécurité pour un accompagnement durable.</p> <p><b>C29</b> : Appuyer la Direction ou les RH dans le cadre du dialogue social en participant à la gestion des compétences afin de les faire correspondre aux besoins liés au risque incendie.</p>	<p><b>Étude de cas fil rouge "Legros" - en groupe :</b></p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat, jouant le rôle du responsable de la sécurité incendie pour la société Legros, rédige un rapport d'analyse de vulnérabilité incendie listant les vulnérabilités majeures de l'entreprise ainsi qu'une cotation des scénarios de risques les plus pertinents selon la méthode du référentiel CNPP 6011. À partir de cette cotation et des moyens organisationnels existant, il doit lister les risques qu'il considère comme maîtrisés et ceux qu'il considère comme non-maîtrisés.</p> <p>Le candidat rédige un plan de déploiement d'un système de management du risque incendie et prépare son audit selon le référentiel CNPP R6.</p> <p><b>Rapport de recherches et d'étude :</b></p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p>	<p><b>Dans sa réponse à l'étude de cas et dans son mémoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat décrit les éléments présents dans les environnements naturels, socio-économiques, réglementaires, les dessertes de l'entreprise son contexte géopolitique et son contexte économique qu'il prend en compte dans son analyse des risques.</li> <li>- Le candidat prend en compte les flux humains, financiers, matériels, d'informations, d'énergies et fluides et identifie les zones de croisement des flux.</li> <li>- Le candidat prend en compte la stratégie de l'entreprise, ses fonctions clés, le marché, les clients et la R&amp;D en identifiant les cibles de plus haute valeur.</li> <li>- Le candidat conduit sa recherche des scénarios de risques de manière exhaustive et justifie, le cas échéant, les raisons pour lesquelles il écarte un scénario particulier selon les éléments contenus dans le référentiel CNPP 6011.</li> <li>- Le candidat prend en compte les points forts et points faibles de l'organisation existante et identifie les manques.</li> <li>- Le candidat justifie sa cotation des scénarios de risques et les raisons pour lesquelles il considère que le risque est maîtrisé ou non.</li> <li>- Le candidat hiérarchise les actions de réduction des risques au moyen d'une matrice de Prouty.</li> <li>- Le candidat met en application les outils performants visant à maîtriser les risques identifiés et liste les étapes permettant de construire un système de management du risque incendie (dont politique à suivre).</li> <li>- Le candidat propose un plan de maîtrise du risque incendie en justifiant d'un financement cohérent comprenant l'activité, la trésorerie, la rentabilité et la capacité d'autofinancement de l'entreprise.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 4 = Mettre en place et suivre un système de management du risque incendie (suite)</b>			
<p><b>A12</b> : Planification de la mise en œuvre du système de management du risque incendie.</p> <p><b>A13</b> : Contribution à l'amélioration continue mise en œuvre par la vérification de la maîtrise du risque incendie.</p>	<p><b>C30</b> : Définir et piloter un plan de maîtrise du risque incendie financièrement viable qui regroupe le traitement et la surveillance en hiérarchisant les actions correspondantes dans le temps.</p> <p><b>C31</b> : Caractériser la pertinence de la couverture assurantielle vis-à-vis du risque incendie en s'appuyant sur le fonctionnement de l'entreprise afin de déterminer et de rechercher les meilleures solutions d'assurance ou de réassurance.</p> <p><b>C32</b> : Décliner la politique liée au risque incendie, intégrée à la politique globale, au sein de l'ensemble des services de l'entreprise en respectant la stratégie définie par la Direction.</p> <p><b>C33</b> : Auditer le système de management incendie interne d'une organisation en se basant sur un inventaire des exigences pour déterminer un degré de maîtrise de l'ensemble des opérations liées à l'incendie (performance globale du domaine incendie).</p> <p><b>C34</b> : Réaliser des reportings auprès des instances institutionnelles, opérationnelles internes et externes en y intégrant la démarche d'amélioration continue afin de permettre l'évolution de la politique existante et de compléter le système intégré de l'organisation.</p> <p><b>C35</b> : Construire des tableaux de bord sécurité en veillant à la pertinence des indicateurs afin de mesurer les résultats et de réagir en fonction des tendances.</p> <p><b>C36</b> : Traiter les écarts et les non-conformités en instaurant des actions planifiées et budgétées dont l'efficacité est mesurable vis-à-vis du système de management du risque incendie dans le but d'être en mesure de supprimer l'éventuelle survenue d'un feu ou de limiter sa propagation.</p> <p><b>C37</b> : Conduire des enquêtes en cas d'incendie en utilisant une méthode d'analyse : arbre des causes, diagramme cause-effets afin d'améliorer le système.</p>	<p>Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel trois mois après la remise de ladite étude de cas. Ce jury est composé de trois membres au minimum, dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat réalise une analyse des vulnérabilités exhaustive, faisant ressortir celles majeures de l'entreprise, et justifie les raisons pour lesquelles il considère qu'un risque est maîtrisé ou non. Il rédige le plan de déploiement d'un système de management du risque incendie au sein de l'entreprise étudiée le candidat et construit son plan d'audit annuel. Il décrit la politique à adopter afin de réduire le risque incendie et les actions à planifier selon les exigences normatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat décrit un système de gestion de la documentation et une organisation de vérification sur le terrain de la bonne mise en application opérationnelle.</li> <li>- Le candidat liste les actions de sensibilisation et de communication en lien avec la prévention incendie.</li> <li>- Le candidat identifie les indicateurs de performance qui lui permettront d'obtenir un résultat d'audit mesurable.</li> <li>- Le candidat identifie les éléments du référentiel CNPP R6 qui lui permettront d'auditer les éléments présentés dans l'étude de cas et rédige une liste de vérification exhaustive permettant la conduite de l'audit.</li> <li>- Le candidat identifie les indicateurs de performance qui lui permettront d'obtenir un résultat d'audit mesurable et élabore un plan d'audit à partir des grandes étapes décrites dans les textes correspondants.</li> <li>- Le candidat identifie les critères d'efficacité permettant de suivre le déploiement du système de management à 1 mois, 3 mois, 6 mois.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Au cours de la soutenance de son mémoire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat s'appuie sur un support clair (contraste, taille et police de caractères, densité d'information) et utilise des illustrations et des modes de représentation (schémas, graphiques, pictogrammes) facilitant la compréhension des situations exposées.</li> <li>- Le candidat utilise un langage compréhensible par des professionnels n'appartenant pas au domaine de l'incendie. Il reformule ou vulgarise certains concepts si nécessaire, ou à la demande du jury.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>BLOC 5 = Conduire des projets liés à la prévention et à la protection contre l'incendie</b>			
<p><b>A14</b> : Étude des besoins de projets liés au domaine incendie et des objectifs à atteindre.</p> <p><b>A15</b> : Mise en place d'une coordination cohérente garantissant le succès du projet.</p> <p><b>A16</b> : Pilotage de l'avancement du projet jusqu'à sa clôture.</p>	<p><b>C38</b> : Fixer les objectifs et estimer la charge de travail pour insérer la place du projet dans le cadre des activités courantes.</p> <p><b>C39</b> : Définir le projet et ses limites dans le temps de façon approfondie en s'appuyant sur les facteurs liés à son accomplissement dans l'intention de fixer des attentes réalistes et dresser une vision claire de son cycle de vie.</p> <p><b>C40</b> : Rechercher et analyser les besoins techniques et humains liés au risque incendie afin de répondre à la stratégie de l'entreprise.</p> <p><b>C41</b> : Estimer un budget prévisionnel réaliste dans le but de demander les ressources financières nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p><b>C42</b> : Constituer une équipe pluridisciplinaire permettant des interactions efficaces et intégrant des experts métier.</p> <p><b>C43</b> : Planifier les actions et les tâches en créant/utilisant des outils performants de type diagramme PERT, de GANTT ou en visualisant la progression du projet selon des méthodes agiles.</p> <p><b>C44</b> : Répartir les missions conçues en optimisant la délégation des tâches.</p> <p><b>C45</b> : Prévoir l'arrivée en anticipant les dérives et décidant des mesures correctives pour assurer la réussite du projet.</p> <p><b>C46</b> : Conduire des réunions afin de présenter un état d'avancement, les conséquences possibles à la fin du projet et les options envisageables.</p> <p><b>C47</b> : Maintenir le mode projet en tenant compte du temps imparti.</p>	<p><b>Étude de cas fil rouge "Legros" - en groupe :</b></p> <p>À partir d'une situation fictive, le candidat élabore en groupe un plan de traitement découlant d'une analyse de vulnérabilités donnée. La production du groupe fait l'objet d'un retour à l'issue duquel chaque membre s'entretient avec un examinateur.</p> <p>Entretien individuel : Pendant 15 minutes, le candidat effectue un entretien bilan avec un examinateur au cours duquel il revient sur le déroulement de l'étude de cas en groupe et sa propre contribution.</p> <p><b>Rapport de recherches et d'étude :</b></p> <p>Le candidat se voit remettre une étude de cas décrivant un établissement industriel (fonctionnement général et production, immobilier, finances, produits, marché, organisation sécurité et sûreté). Une question stratégique est posée au candidat. Le candidat doit, deux mois après réception de ladite étude, remettre un mémoire accompagné d'une note de synthèse d'une page résumant le développement de l'étude et la réponse à la question stratégique posée.</p> <p>Le candidat soutient son mémoire devant un jury professionnel trois mois après la remise de ladite étude de cas. Ce jury est composé de trois membres au minimum, dont le président. Le candidat expose l'ensemble de sa démarche pendant une vingtaine de minutes. Il est ensuite questionné par le jury qui se présente comme le comité de direction de l'entreprise de l'étude de cas étudiée par le candidat.</p> <p>Au cours de son étude, le candidat répertorie les fonctions de l'entreprise et les compétences nécessaires à la mise en œuvre de son plan de traitement. Il propose une couverture assurantielle de l'entreprise adaptée aux valeurs et risques restants après la mise en œuvre du plan de traitement.</p>	<p><b>Dans leur réponse à l'étude de cas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidats se sont répartis le travail de manière à pouvoir traiter l'ensemble des dimensions du cas (traitement des vulnérabilités, analyse de la santé financière de l'entreprise, optimisation de la couverture assurantielle).</li> <li>- Les candidats produisent une réponse homogène, témoignant d'un consensus au sein du groupe, ou, à défaut, d'une décision prise et respectée par l'ensemble des membres.</li> <li>- Les candidats justifient le choix de la nouvelle couverture assurantielle et listent les risques non couverts. Ils prennent en compte la nature des valeurs à protéger et le traitement prévu des vulnérabilités, en particulier les risques restés non maîtrisés.</li> <li>- Les candidats mentionnent des indicateurs pertinents pour le calcul d'un éventuel retour sur investissement (ROI) de leur plan de traitement.</li> </ul> <p><b>Au cours de l'entretien bilan individuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'aide d'une grille critériée, le candidat effectue un retour critique sur l'organisation du groupe, la répartition des tâches, la qualité des discussions et la faculté à trouver un consensus ou à défaut à être décisif.</li> <li>- Le candidat effectue un retour critique sur sa contribution au sein du groupe. Il identifie les éléments de communication ou de dynamique de groupe qui ont pu poser problème ou qui ont amené à un écart entre la réponse produite et celle qu'il aurait construite seul.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>BLOC 5 = Conduire des projets liés à la prévention et à la protection contre l'incendie (suite)</b>			
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat propose une planification compatible avec les ressources humaines et compétences à disposition. En cas de carence avérée, il propose et encadre l'externalisation d'une partie des étapes.</li>   <li>- Le candidat justifie le choix de la nouvelle couverture assurantielle de l'entreprise étudiée. Il prend en compte la nature des valeurs à protéger et le traitement prévu des vulnérabilités, en particulier les risques restés non maîtrisés.</li>   <li>- Le candidat mentionne des indicateurs pertinents pour le calcul d'un éventuel retour sur investissement (ROI) du SMS.</li> </ul>



## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 6 = Piloter la continuité d'activité et la préparation à la gestion de crise en cas d'incendie (suite)</b>			
<p><b>A19</b> : Définition des principales lignes directrices d'un plan de continuité d'activité avec un éclairage économique, financier et assurantiel.</p> <p><b>A20</b> : Entraînement des différents acteurs de l'entreprise à la gestion de crise.</p>	<p><b>C53</b> : En fonction des scénarios de crise incendie identifiés, définir les ressources et les organisations opérationnelles (cotraitance, sous-traitance, location de matériels, relocalisation temporaire, ...) afin de permettre une continuité d'activité la plus efficace et rapide possible.</p> <p><b>C54</b> : Piloter des actions de formation ou d'information, à destination du personnel et/ou de prestataires externes, afin de réagir efficacement en cas de survenance d'une crise.</p>	<p><b>Premier temps : Élaboration d'un plan de gestion de crise</b></p> <p>Les candidats recherchent des scénarios de crise probables et les dispositifs de secours qu'ils seront en mesure de mobiliser en cas de survenance d'une crise. Ils déterminent les acteurs à intégrer à leur cellule de crise et rédigent les grandes lignes de leur plan de gestion de crise et de leur plan de continuité de l'activité, sur lesquels ils pourront s'appuyer au cours de l'étape suivante.</p> <p><b>Deuxième temps : Exercice de crise</b></p> <p>Les candidats se répartissent les rôles des différents membres de la cellule de crise, puis gèrent ensemble une situation de crise.</p> <p><b>Troisième temps : Rédaction d'un retour individuel</b></p> <p>Une fois l'exercice de crise terminé, chaque candidat rédige un retour critique sur le déroulement de l'exercice. Il identifie des éléments qui pourraient permettre d'améliorer le dispositif produit au cours de la première étape. Il s'appuie pour cela sur une trame fournie par l'examineur.</p>	<p>---</p> <p>- Les candidats élaborent un plan de communication de crise réaliste, en lien avec l'impact possible de la situation de crise rencontrée.</p> <p>- Les candidats font appel aux acteurs externes et internes nécessaires à la résolution de la crise. Les tâches adressées à ces acteurs sont en cohérence avec leurs rôles et missions.</p> <p>---</p> <p>- Le candidat décrit les éléments qui ont bien fonctionné et ceux qui ont moins bien fonctionné au cours de l'exercice. Il propose des pistes cohérentes d'amélioration du dispositif de gestion de crise élaboré au cours de la première étape.</p> <p>- Le candidat détaille les actions de formation qu'il faudrait prévoir pour la cellule de crise, au regard des compétences mises en œuvre pendant l'exercice (formation à la communication avec les médias, communication de crise, exercices de crise...).</p>